

E8602

## LE PRIX DE L'ALIMENT PORC - LES BASES DE LA PRÉVISION

H. MAROUBY

*I.T.P., Service Économie - 34, bd de la Gare, 31500 TOULOUSE*

La prévision du prix du porc dans le long terme doit prendre en compte l'évolution tendancielle des coûts, en premier lieu du coût alimentaire : ce dernier dépend de la consommation d'aliment et du prix de l'aliment.

Le développement de la gestion prévisionnelle en élevage nécessite également d'être capable de cerner l'évolution du prix de l'aliment.

Nous présentons ici une approche de la prévision de cet élément important du marché du porc.

Celle-ci fournit une plage de variation des valeurs mensuelles du prix de l'aliment au cours des douze prochains mois. Cet horizon de prévision permet en effet l'estimation d'une tendance utilisée dans la prévision du prix du porc.

Comme pour le porc, la prévision est réalisée trois fois par an, en février, juin et octobre. L'outil utilisé est l'aliment reconstitué I.T.P., indice synthétique mensuel représentatif de l'évolution du prix de l'aliment porc charcutier en France.

Nous nous attacherons ici à la prévision du principal facteur de l'évolution du prix de l'aliment, le coût « matières premières ».

Cette étude décrit donc exclusivement les mécanismes de formation des prix sur les marchés de matières premières directrices, énergétiques et azotées. Elle vise à définir des indicateurs pertinents susceptibles d'appuyer une prévision des principales cotations.

Une illustration de cette démarche sera exposée à travers un exemple : la prévision du prix de l'aliment effectuée en juin 1985 qui couvre la période juillet 1985-juin 1986.

### I - LA FORMATION DES PRIX SUR LES MARCHÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES

La formulation d'un aliment porc nécessite le recours à deux types de matières premières : celles qui apportent l'énergie et celles qui assurent la complémentation azotée.

Les situations de marché sont dans chaque cas très différentes, comme les mécanismes de formation des prix dont la connaissance approfondie doit servir de base à toute prévision.

## A) Le marché des matières premières énergétiques

### 1. Les céréales

Elles représentent plus de la moitié des matières premières incorporées dans les aliments composés en France.

Au cours des dernières campagnes, le blé s'est imposé comme la céréale présentant le coût énergétique le plus faible. L'utilisation du blé en alimentation animale a doublé en cinq ans, ceci au détriment de l'orge et du maïs, pour atteindre 47 % des céréales consommées en 1984/85.

Le développement de la production et l'organisation du marché des céréales font actuellement du cours du blé le prix directeur de l'ensemble des céréales fourragères.

Les prix de marché des céréales sont très fortement déterminés par le règlement céréalier communautaire.

Celui-ci prévoit un ensemble de prix réglementaires et un grand nombre de mesures de gestion dont nous ne rappellerons que les plus significatives :

#### Les prix réglementaires

Les prix de marché doivent évoluer entre un prix plancher, le prix d'intervention et un prix plafond, le prix de seuil. L'ensemble des prix forme le « schéma silo » mis en place en 1976.

Depuis 1978, il existe un prix d'intervention unique pour l'orge, le maïs et le blé.

A ce prix, l'organisme d'intervention (l'O.N.I.C. en France) doit acheter toute la marchandise qui lui est offerte. Ce prix doit donc normalement jouer le rôle de prix plancher du marché céréalier.

L'évolution du prix d'intervention est soumis à une taxe de co-responsabilité : pour chaque campagne, un seuil de garantie est défini par la moyenne des trois récoltes céréalières communautaires précédentes, corrigé à la hausse en cas d'importations de produits de substitution plus importantes. En cas de dépassement de ce seuil par la production communautaire de céréales, le prix d'intervention est réduit de 1 % par million de tonnes en excédent.

Ce mécanisme a conduit à réduire de 1 % le prix d'intervention en 1983/84.

Un prix d'intervention distinct est également fixé pour le blé panifiable (prix de référence). L'intervention à ce prix dépend de la Commission, qui détermine la durée de la période d'intervention et les volumes concernés.

En 1983/84 et 1984/85, cette intervention est intervenue d'août à octobre pour 3 millions de tonnes dans la Communauté.

La différence entre ce prix de référence pour la qualité minimale et le prix d'intervention commun a été fortement réduite au cours des dernières années, de 13 % en 1979/80 à 7 % en 1984/85. Ceci a contribué au tassement des cours par rapport au prix d'intervention dans un marché excédentaire.

Les prix de marché prennent en compte le paiement de majorations mensuelles au vendeur. Celles-ci progressent de septembre à mai. Lors des mises à l'intervention, les majorations mensuelles ne s'appliquent pas en juin et juillet.

Les **mesures de gestion du marché** que peut prendre la Commission ont eu une influence capitale au cours des dernières années. Aussi, il est important de décrire les principales mesures et leur impact sur le marché.

- L'indemnité de fin de campagne est payée aux collecteurs sur les stocks de blé ou de maïs de l'ancienne récolte détenus lors du passage à la nouvelle campagne et au nouveau prix d'intervention.

Son attribution ou non, et le montant retenu, ont une incidence évidente sur la tenue du marché à partir du mois de mai.

- **Des ventes de blé des stocks d'intervention** peuvent être ouvertes à tout moment, sur décision de la Commission, au vu de la situation du marché et des intérêts de la gestion communautaire.

Ce fut le cas en 1983/84 avec la mise à disposition de blé destiné à l'alimentation animale à un prix de vente de 4 % en dessous du prix de référence à partir de décembre 1983.

Les ventes de blé et d'orge d'intervention pour exportation vers les pays tiers ont eu plus d'impact sur le marché, en faisant concurrence à la marchandise disponible sur le marché « libre ». Cette possibilité a largement été utilisée au cours des dernières campagnes.

Il faut aussi noter, l'ouverture d'une adjudication pour exportation concernant le blé fourrager en **avril-juin 1984**. Cette opération n'a rencontré qu'un succès très modéré.

- **L'allongement des délais de paiement** à l'intervention a été introduit par la Commission en janvier 1984. Le paiement de 120 à 140 jours par les organismes d'intervention a eu pour effet automatique d'induire une baisse de 5 % du prix plancher du marché céréalier.

Aussi, au cours de la campagne 1984/85, pour la première fois, les prix de marché sont descendus en dessous du niveau de l'intervention, à une époque où l'exceptionnelle collecte de blé contraignait les organismes stockeurs à dégager leurs silos.

Le développement de la production, avec un excédent français et communautaire en très rapide augmentation et l'évolution de la réglementation céréalière, ont fortement pesé sur le prix du blé, réduisant les écarts de prix entre les céréales fourragères.

A l'exception des périodes où arrivent sur le marché les nouvelles orges, la hiérarchie des prix s'est modifiée nettement en faveur du **blé** en alimentation animale au cours des deux dernières campagnes.

Le prix de l'**orge** a pu être soutenu par des variations des disponibilités importantes d'une année sur l'autre, la diversité des débouchés (brasserie et mouture) et par le poids très significatif des exportations sur ce marché.

Malgré la diminution du déficit communautaire (actuellement pratiquement inexistant pour l'alimentation animale), le prix du **maïs** reste déterminé par le prix de seuil qui protège la C.E.E. des importations de maïs des pays tiers.

Compte tenu de ses caractéristiques (valeur énergétique plus favorable, mais déficit en lysine) et d'un prix du marché plus élevé, celui-ci n'est plus compétitif dans l'aliment porc.

Le tableau 1 résume l'évolution des prix du blé et de l'orge au cours des dernières années.

**TABLEAU 1**  
ÉVOLUTION DES PRIX SUR LE MARCHÉ CÉRÉALIER FRANÇAIS

Francs/ quintal	Prix d'intervention (base août) (1)	Prix de référence du blé qualité minimale (base août) (1)	Prix d'intervention (2)	Prix de l'orge (2)	Prix du blé (2)
1979/80	82,19	92,59	86,6	90,0	96,9
1980/81	91,14	102,44	96,0	89,7	104,9
1981/82	99,06	110,82	105,8	112,1	118,9
1982/83	111,07	123,10	116,7	121,0	129,4
1983/84	119,83	132,22	126,0	133,5	136,9
1984/85	125,51	134,20	132,1	124,4	128,0

– Blé tout venant, orge de mouture  
Cotations en disponible départ Eure-et-Loir  
Dépêche Commerciale et Agricole

– Prix officiels = EUROSTAT  
(1) prix valable en début de campagne.  
(2) Moyennes : campagne d'août à juillet.

La prévision des cotations des céréales doit s'appuyer sur un grand nombre d'éléments concernant l'offre (évaluation des récoltes, des stocks), la demande communautaire (état des récoltes dans les pays de la C.E.E.) et mondiale (niveau des importations, tendances des cours.

Une anticipation correcte de l'évolution de la réglementation de son incidence sur les prix des actes de gestion de la Commission est également indispensable. Afin d'évaluer les marges d'orientation des marchés, il apparaît intéressant de se référer au rapport prix du blé/intervention (graphique 1).

Celui-ci permettra de traduire les hypothèses faites sur l'évolution des marchés en cours « extrapolés ». Cette démarche sera illustrée par l'exposé des prévisions du prix de l'aliment de juin 1985.

## 2. Les autres matières premières énergétiques

– **Les issues** : les fluctuations des cours sont particulièrement importantes sur ce marché. L'offre peut varier énormément d'une campagne sur l'autre en fonction des exportations de farine. La demande réagit désormais plus rapidement aux fluctuations de prix compte tenu des nombreuses possibilités de substitution de ces produits.

Le prix de son fin est normalement compris entre 75 et 85 % du prix du blé. Des tensions se manifestent souvent en hiver et au printemps (demande saisonnière). Une fourchette de prix assez large doit donc être utilisée en prévision.

– **La mélasse** constitue un apport énergétique particulièrement intéressant, quoique limité à 5 % de l'aliment reconstitué. Le marché est très difficile à cerner, faute d'informations régulières. Les limites extrêmes des variations passées sont utilisées en prévision.

-- **Le manioc** a pu représenter près de 20 % de la production d'aliment porc charcutier en France entraînant une réduction très sensible du coût matière (1981/82). Depuis les importations françaises ont été fortement réduites avec l'instauration en 1982 d'un quota européen compris entre 5,5 et 6 millions de tonnes par an.

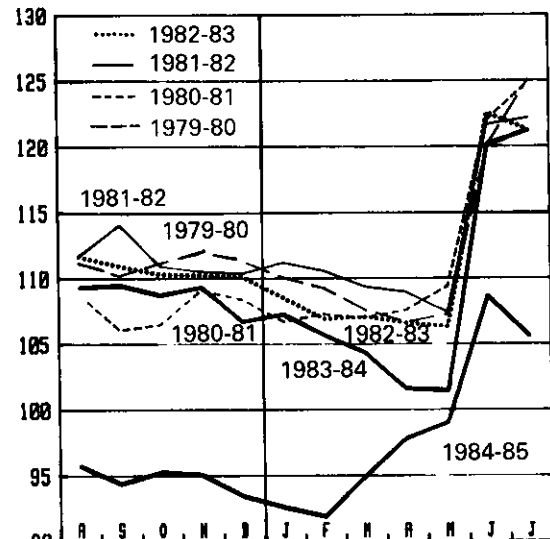
Les disponibilités pouvaient être évaluées à moins de 8 % de la production d'aliments composés (en 1984/85). A la pénalisation par des volumes plus faibles se sont ajoutés des prix moins attractifs. L'aliment reconstitué I.T.P. prend en compte, pour limiter si nécessaire (en cas de prix compétitifs) la place du manioc, l'importance des importations françaises au cours des derniers mois connus.

En prévision, il est nécessaire de faire des hypothèses à la fois sur la consommation française et sur les prix.

La gestion de l'accord manioc CEE/pays tiers doit être suivie avec attention. Parmi les sources d'information sur le marché, il faut citer les séries extraites de la revue allemande OIL WORLD (prix et commerce extérieur) et les avis publiés par la firme de négoce TOEPFER INTERNATIONAL.

Elles permettent d'étayer le choix de rapports prévisionnels prix du manioc/prix du blé, pouvant servir de base à une estimation des cours des douze mois suivants. Ce rapport peut s'établir entre 75 et 100 % du prix du blé selon les années.

FIGURE 1  
RAPPORT DES PRIX : BLÉ/INTERVENTION (%)



Prix du blé départ Eure-et-Loir/prix d'intervention (dans chaque cas, majorations mensuelles comprises)

## B) Le marché des sources azotées

### 1. Le tourteau de soja

La prédominance du tourteau de soja dans la complémentation azotée des rations animales (93 % des tourteaux importés en France en 1984), comme son rôle directeur sur le marché mondial des matières azotées, sont bien connus.

Le prix du tourteau s'établit par la confrontation de l'offre et de la demande dans le cadre d'un complexe « oléagineux » mondial, dont tous les éléments, graines (soja, colza, palme, etc.) et leurs sous-produits, huiles et tourteaux sont intimement liés, et sous l'influence directe de la situation géo-politique et économique mondiale.

Il faut se contenter ici de rappeler les facteurs de formation du prix les plus importants, tout en mettant en évidence les tendances apparues au cours des dernières années.

- **Le prix de la graine aux Etats-Unis** connaît de très fortes fluctuations au-dessus du « loan rate » (prix de soutien auquel les agriculteurs américains peuvent hypothéquer leur récolte auprès de l'administration, prix plancher pour le marché américain). Aux variations des ensemencements, liées au rapport des prix avec le maïs, s'ajoutent des écarts de rendement qui rendent très instable le niveau des récoltes et des prix.

Les anticipations concernant le niveau des stocks américains en fin de campagne (au 1<sup>er</sup> octobre) jouent un rôle considérable, comme les prévisions de récolte que publient le Ministère de l'Agriculture américain (U.S.D.A.), l'association des producteurs américains de soja (A.S.A.) ou des firmes privées comme LESLIE. L'évaluation des récoltes au Brésil et en Argentine tend à avoir de plus en plus de poids, tout au long de la campagne oléagineuse, au travers de prévisions officielles et privées.

- **L'évolution de la demande** doit faire l'objet d'une attention tout aussi soutenue.

En premier lieu dans la C.E.E., où le développement de la production d'oléoprotéagineux ces dernières années a diminué la dépendance vis-à-vis du marché mondial. La situation alimentaire de l'U.R.S.S., donc ses achats sur le marché mondial a un impact majeur sur les cours – à ne pas négliger.

La revue allemande OIL WORLD publie très régulièrement des bilans prévisionnels concernant les marchés de l'huile, de la graine et du tourteau. Les hypothèses et les conclusions sur les tendances des marchés divergent souvent fortement des analyses menées par l'U.S.D.A.

- **Les interactions avec les autres marchés des matières premières** déterminent le niveau du tourteau.

C'est avant tout le cas des relations avec le co-produit, l'huile. La valorisation de la graine se fait à la fois sur les marchés de l'huile et du tourteau. Aussi une demande soutenue d'huile avec des prix élevés se traduit par une trituration abondante et un prix plus bas du tourteau. Ce mécanisme est susceptible de fonctionner en sens inverse, la trituration étant alors déterminée par le marché du tourteau.

Sur le marché des huiles, il faut noter la concurrence exercée au soja par l'huile de palme. Le développement des plantations en Malaisie exerce depuis quelques années une influence prépondérante sur le prix des huiles, et donc indirectement sur celui du tourteau de soja.

Vis-à-vis des céréales, les relations de prix tourteau de soja/céréales ont une incidence sur la demande de soja, particulièrement aux Etats-Unis.

Les facteurs économiques, enfin, sont de la première importance. La hausse du dollar a particulièrement pesé sur les exportations américaines vers la C.E.E. et, en retour, sur les cours des produits du soja, surtout du tourteau aux Etats-Unis à partir de 1984.

Le poids de l'endettement extérieur au Brésil et en Argentine a contraint ces pays à prendre une plus grande part du marché mondial, avec en contrepartie, une pression supplémentaire sur les cours mondiaux.

Le marché du tourteau de soja est donc le lieu de confrontation de multiples influences qui entraînent une grande variabilité des cours, dont l'évolution rétrospective au cours des dernières années est résumée par le tableau 2.

**TABLEAU 2**  
PRIX DANS LE COMPLEXE SOJA 1979-1985 (prix par tonne)

	ÉTATS-UNIS (\$ U.S.)		ROTTERDAM (\$ U.S.)		FRANCE	
	Prix de soutien	Prix moyen production	Huile de soja F.O.B. usine	Tourteau de soja 44 % USA C.A.F.	Dollar U.S.A. F/\$	Tourteau de soja 48 Brésil flottant (F.F.)
1979/80	165	231	613	242	4,16	113
1980/81	184	278	540	273	4,85	151
1981/82	184	222	463	225	6,02	161
1982/83	184	207	463	224	7,17	171
1983/84	184	287	722	221	8,27	189
1984/85	184	217	625	155	9,45	169

Sources : - États-Unis : U.S.D.A. (octobre à septembre)  
- Rotterdam : OIL WORLD (octobre à septembre)  
- France : Dépêche Commerciale et Agricole (août à juillet).

Il est intéressant d'étudier le rapport prix du tourteau de soja/blé au cours des dernières campagnes, afin de déterminer les limites dans lesquelles peuvent évoluer les cotations du soja sur le marché français (graphique 2).

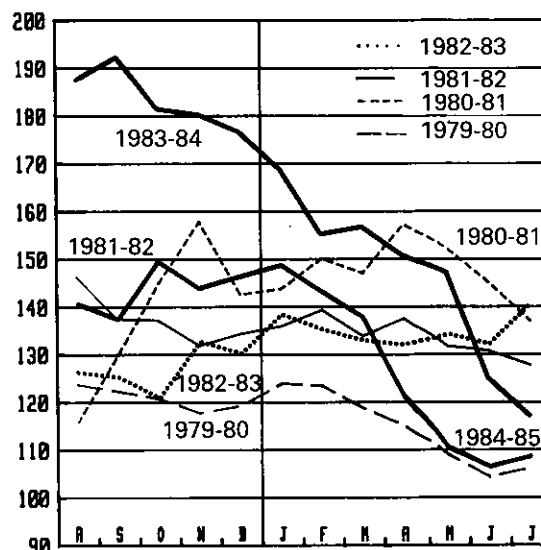
Une fourchette de rapports adaptée aux hypothèses sur les comportements du marché du soja et du marché cérééalier trouve son application en prévision pour cerner l'évolution des cours.

Le choix du tourteau de soja 48 du Brésil pour construire cet indicateur a été justifié par la place prépondérante de ce tourteau par rapport aux autres origines (métropolitaine, Etats-Unis) dans l'approvisionnement français.

## 2. Les autres sources azotées

De nombreuses matières premières d'origine métropolitaine peuvent réduire la part du tourteau de soja dans les formules porcs charcutiers en en réduisant le coût.

**FIGURE 2**  
RAPPORT DES PRIX :  
TOURTEAUX DE SOJA/BLÉ (%)



Tourteau de soja 48 BRÉSIL, flottant ports Ouest. Blé, tout-venant, départ Eure-et-Loir majorations mensuelles comprises.

Il faut donner à deux substituts du soja la place qui leur revient :

- **Le tourteau de colza** est bon marché, mais ses caractéristiques nutritionnelles limitent son emploi à 5 % dans l'aliment reconstitué. Il évolue entre 50 et 75 % du prix du soja 48. Ce rapport dépend de facteurs spécifiques : importance de la trituration communautaire, valorisation de l'huile. Ces éléments permettent de raisonner une évolution des cours.
- **Le pois protéagineux** représente un apport énergétique et azoté intéressant compte tenu de son prix et d'un taux d'incorporation qui peut être de plus de 20 % de la formule. Le taux d'incorporation national dans les formules porcs à l'engrais en 1984/85 devrait se situer autour de 5 %.

La prise en compte de cette matière première dans le calcul de l'aliment porc pose le problème du niveau réel des prix à l'utilisation un mois donné (l'aide pouvant être publiée sur six mois) et des quantités réellement incorporées.

Cependant, l'extension du marché permet désormais de disposer de davantage d'informations sur l'écoulement de la récolte (demandes de préfixation de l'aide).

L'impact du pois sur le prix de l'aliment pourra ainsi être mieux appréhendé, tant en suivi mensuel qu'en prévision.

## II) ESSAI DE PRÉVISION = LE PRIX DE L'ALIMENT PORC AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS (JUILLET 1985 - JUIN 1986)

A titre d'exemple de notre approche, nous allons maintenant nous placer à la mi-juin 1985 et essayer de préciser le comportement du prix de l'aliment porc au cours de la nouvelle campagne 1985-86.

Il est nécessaire tout d'abord d'extrapoler les cotations des principales matières premières, dont les mécanismes de marché viennent d'être présentés. Celles-ci seront ensuite intégrées dans le calcul d'un coût matière.

### A) Les sources énergétiques

#### 1. Le marché des céréales

Les prix officiels des céréales n'ont pas encore été fixés en raison du désaccord de l'Allemagne qui s'oppose à une baisse des prix.

La Commission avait envisagé initialement une baisse des prix en Ecus de 3,6 %, conséquence de l'application du mécanisme de la co-responsabilité. Sa dernière proposition, après un compromis, est d'appliquer une baisse de 1,8 % au prix d'intervention et de réduire les délais de paiement à l'intervention.

Cette nouvelle base de négociation nous apparaît constituer une **hypothèse basse** quant au nouveau prix d'intervention qui n'augmenterait alors que de 0,2 % suite à la dévaluation prévue du franc vert.

Nous incluons dans ce scénario de nouvelles restrictions apportées à la gestion du marché qui font partie du paquet de propositions de la Commission. Parmi celles-ci, il faut noter la disparition du prix de référence qualité minimale du blé (et de l'intervention en début de campagne), et le maintien des délais de paiement à l'intervention. Comme **hypothèse haute**, il semble judicieux de se baser sur les positions où s'est retranchée la R.F.A. : diminution de 0,9 % en Ecus seulement, meilleures conditions d'intervention, en particulier pour le blé.

La hausse du prix d'intervention ne serait supérieure que d'un point (+ 1,1 %). Dans les deux cas, les majorations mensuelles gelées en Ecus augmenteraient de 2 % en francs.

Précisons maintenant la situation du marché céréalière. Les stocks de report auront moins augmenté que prévu en France (développement des exportations). Dans la C.E.E., ils vont presque doubler.

Les récoltes de blé et d'orge devraient se situer dans la tendance des dernières années, selon le S.C.E.E.S. et EUROSTAT. Au total, les disponibilités resteront donc à un niveau élevé, exerçant une forte pression sur les cours.

La demande mondiale va être déterminante. Le conseil international du blé annonce une récolte record et un retour des besoins de l'U.R.S.S. à des niveaux plus habituels, après une forte augmentation en 1984.

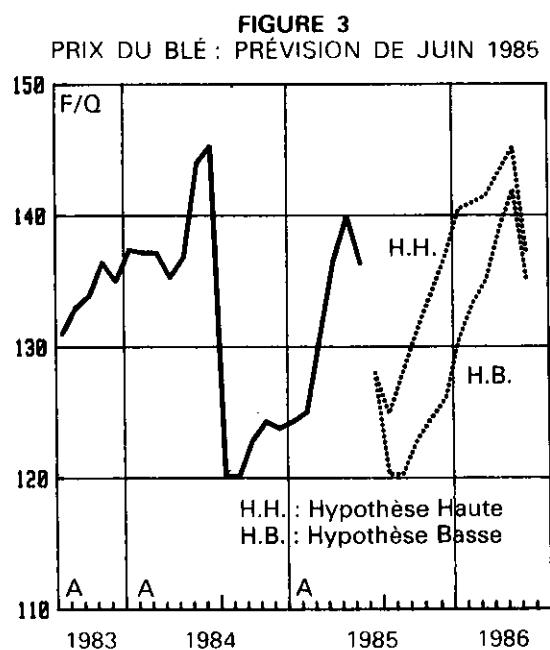
Il faut donc s'attendre à un nouvel affaiblissement des cours mondiaux du blé, d'autant plus sensible que les Etats-Unis ont choisi une nouvelle politique très agressive : baisse très importante des prix de soutien, dans le cadre de la nouvelle loi agricole (FARM BILL) et conquête de marchés avec des aides aux exportateurs (programme BICEPS).

Une dépréciation du dollar, inévitable pour beaucoup d'observateurs, accroîtrait le coût des exportations européennes de blé et d'orge, ce qui ne manquerait pas de peser sur les cours communitaires.

L'ensemble de ces observations nous conduit à envisager deux profils pour la campagne céréalière 1985/86, « bas » et « haut », correspondant aux deux hypothèses sur le prix d'intervention céréalière en août 1985 et à des situations de marché différentes :

- une évolution identique à celle de 1984/85 (prix au plancher) en hypothèse basse ;
- des rapports de prix au prix d'intervention voisins de la moyenne 1979/80 à 1983/84 (après prise en compte de l'incidence des délais de paiement à l'intervention) en hypothèse haute.

Le graphique 3 présente l'évolution du prix du blé sous ces deux hypothèses.



## 2. Les autres sources énergétiques

Dans le moyen terme, les autres sources énergétiques possèdent une marge de fluctuation des cours importante, due à des facteurs propres (offre, influence monétaire). Dans le cas du manioc, il faut noter le développement sensible de la consommation dans la Communauté au cours des quatre premiers mois de l'année 1985, comme la recherche par la Thaïlande de nouveaux débouchés alors que le marché mondial atteint des niveaux extrêmement bas en dollars. Ces éléments sont de nature à susciter un redressement des cours en fin d'année 1985 et en 1986. Il est également possible de penser que les importations françaises resteront sensiblement au niveau de la campagne 1984/85 (306 000 tonnes).

### B) Les matières azotées

#### 1. Le marché du tourteau de soja en 1985/86

Les incertitudes sur la récolte américaine de soja (automne 1985) sont nombreuses, tant sur le niveau réel des ensemencements en voie d'achèvement (-7 % selon l'A.S.A., -5 % pour l'U.S.D.A.) que sur les rendements.



L'augmentation des stocks de report à l'automne apparaît suffisante pour maintenir ou accroître l'offre américaine de graines de soja. Le bilan prévisionnel pour 1985/86, publié par l'U.S.D.A. en mai, est baissier : il n'envisage qu'une faible reprise de la demande intérieure et même des exportations, laissant la place à une hausse sensible (+ 40 %) du stock de report en 1986.

La reprise de la demande de tourteau et de graine de soja, stimulée par des prix historiquement très bas, pourrait profiter à l'Argentine et au Brésil dont les exportations ont retrouvé un rythme particulièrement soutenu. Un écoulement rapide des récoltes sud-américaines est de nature à assurer un nouvel effritement des cours du tourteau pendant l'été, mais en contrepartie, accroît la vulnérabilité du marché à l'automne 1985. Au premier plan des risques, il faut citer ceux concernant la récolte aux Etats-Unis. La possibilité d'un retour de l'U.R.S.S. sur le marché du soja, rendu urgent par un mauvais approvisionnement de l'élevage soviétique, est également évoquée par la revue OIL WORLD.

L'éventail des prévisions sur les prix de la nouvelle campagne soja est à cette époque très ouvert :

- L'U.S.D.A. attend un prix du soja à la production inférieur en 1985/86 (jusqu'à 10 % de baisse), sous l'effet de la baisse sensible des prix de soutien que doit mettre en place la nouvelle loi agricole (FARM BILL).
- D'autres prévisions divergent, en particulier celles de WHARTON qui prévoit au contraire un prix du tourteau plus élevé.

Le comportement du marché des huiles végétales est à moyen terme déterminant quant à l'importance de cette reprise du tourteau. L'huile de soja qui se maintient à des sommets au printemps 1985 est susceptible de chuter rapidement, laissant le marché du tourteau déterminer seul le niveau de la trituration. Ration de ce phénomène, le tourteau supporterait alors une part plus importante de la valorisation de la graine.

Compte tenu de l'importance des marges de redressement du tourteau à moyen terme, il est judicieux de faire appel à une fourchette de rapports de prix aux céréales assez large :

Pour l'**hypothèse basse**, la moyenne des rapports des campagnes 1977/78 à 1983/84 diminue d'un écart-type.

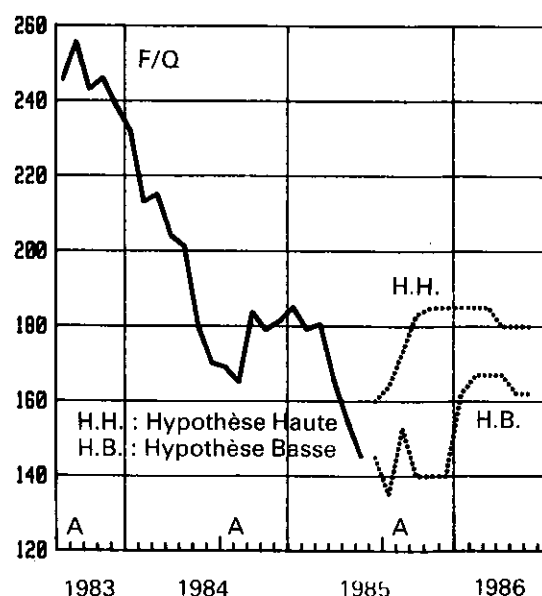
Pour l'**hypothèse haute**, la moyenne des rapports calculée sur la même période. Cette hypothèse de travail apparaît toutefois assez pessimiste. En particulier le maintien de prix élevés de manière durable est aujourd'hui plus improbable que par le passé.

Cette affirmation se justifie par les éléments suivants :

- le réajustement à la baisse qui s'imposera plus ou moins vite au dollar ;
- l'impact inévitable de la réduction des prix de soutien aux Etats-Unis, au plus tard à partir de la campagne 1986/87 ;
- la poursuite du développement du soja en Amérique du Sud, et surtout des oléagineux et protéagineux, dans la C.E.E. en 1985 et au-delà.

Le graphique 4 illustre l'évolution des cours du tourteau de soja 48 et les prévisions des cotations.

FIGURE 4  
PRIX DU SOJA 48 : PRÉVISION DE JUIN 1985



## 2. Les autres sources azotées

Les autres sources azotées n'ont pas fait l'objet de prévision.

Après analyse de la campagne en cours (1984/85) et de l'incidence de la réglementation, le marché du pois pourra avoir la place qui lui revient lors des prochaines prévisions.

## 3. Prévision du prix de l'aliment

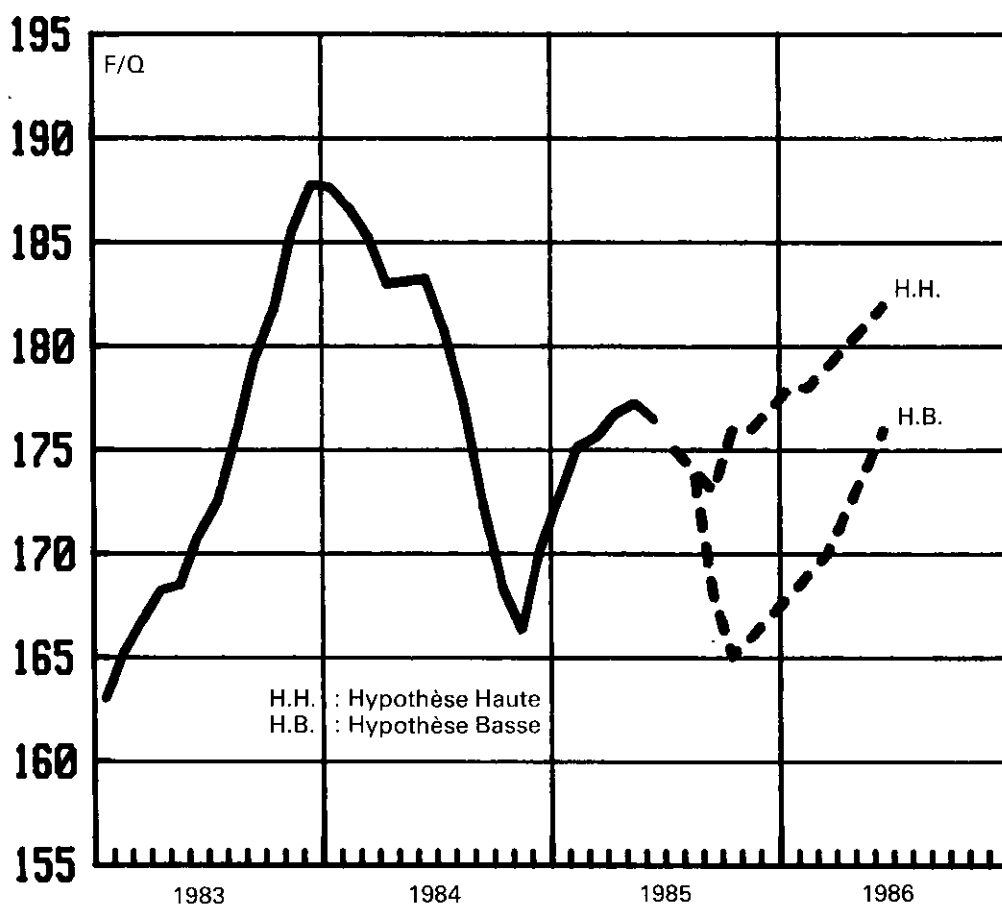
Les cotations prévisionnelles des principales matières premières qui viennent d'être évaluées sont utilisées pour calculer un coût matière première selon les deux hypothèses « basse » et « haute », qui fait ensuite l'objet d'un lissage par moyennes mobiles.

Les valeurs de l'aliment s'obtiennent par addition d'une estimation de la marge brute à l'horizon de la prévision.

Les taux d'actualisation du niveau de marge brute utilisée en juin 1985 pour le calcul de l'aliment ont été choisis entre + 0 et + 3 %, ce qui reflète un plafonnement des marges, la réduction de l'inflation et le développement attendu de la productivité.

Le graphique 5 présente la plage d'évolution possible du prix d'aliment en 1985/86 qu'entourent les deux hypothèses basse et haute, résultantes de cette prévision.

**FIGURE 5**  
PRIX DE L'ALIMENT PORC (I.T.P.) : PRÉVISION DE JUIN 1985



Aliment reconstitué I.T.P., F/Q

## CONCLUSION

La prévision est toujours un exercice périlleux. Elle devient très risquée si on s'intéresse aux marchés des matières premières destinées à l'alimentation animale.

Après une période de fluctuations brutales et de dépression, de nouvelles règles du jeu doivent s'appliquer tant dans la Communauté Economique Européenne qu'aux Etats-Unis.

L'intégration des marchés internationaux va cependant encore se renforcer, rendant l'aliment porc plus sensible aux influences du marché mondial.

Les domaines de recherche pour améliorer cette prévision du prix de l'aliment sont très nombreux. Parmi les plus importants, apparaît aujourd'hui nécessaire une meilleure prise en compte de l'impact sur les grands équilibres de prix de la diversification de l'approvisionnement français et européen en protéines (oléagineux et protéagineux).

A moyen terme, s'impose également une prise en compte plus complète des interactions de la gestion communautaire sur les marchés, ainsi que du rôle propre de l'industrie de l'alimentation animale dans la formation du prix de l'aliment.

## BIBLIOGRAPHIE

- DARIDAN D., 1978. Techni. Porc, 2, (1), 1-20.
- DARIDAN D., 1978. Techni. Porc, 2, (3), 1-23.
- DRONNE Y., 1981, Techni. Porc, 4, (4), 1-54.
- MAROUBY H., VANDERHAEGEN J., DARIDAN D., 1983. Journées Rech. Porcine en France, 15, 101-116.
- I.T.P., 1982. Baromètre Porc (71), 8.
- I.T.P., 1985. « L'aliment. Les marchés de matières premières. Bilan 1984-1985 ». Supplément annuel à Baromètre Porc, (105).
- I.T.P., 1985. Alimentation porcine : suivre les marchés des matières premières. Techni. Porc. (sous presse)